

Secrétariat des conférences
intergouvernementales
canadiennes
Rapport sur les résultats
ministériels 2023-2024



L'honorable Dominic LeBlanc, c.p., c.r., député
Ministre de la Sécurité publique, des Institutions
démocratiques et des Affaires intergouvernementales



Secrétariat
des conférences
intergouvernementales
canadiennes

Canadian
Intergovernmental
Conference
Secretariat

Canada 

ISSN : 2562-7368

Catalogue : CE31-7F-PDF

Rapport sur les résultats ministériels du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes pour 2023-2024 en un coup d'œil

Un rapport sur les résultats ministériels fournit un compte rendu des réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le [plan ministériel](#) connexe.

- [Vision, mission et raison d'être](#) et [contexte opérationnel](#)
- [Lettre de mandat du ministre](#)

Principales priorités

Les principales priorités du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes en 2023-2024 étaient les suivantes :

- Resserrer les relations avec les clients des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux;
- Assurer la continuité des services dans un environnement en constante évolution;
- Optimiser les outils technologiques du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes;
- Établir et maintenir un effectif solide.

Faits saillants

En 2023-2024, le total des dépenses réelles (y compris les services internes) du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes était de 7 922 667,89 \$ et le personnel équivalent temps plein total (y compris les services internes) était de 35. Pour tout savoir sur les dépenses totales et les ressources humaines du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, consultez la [section Dépenses et ressources humaines](#) du rapport complet.

Un résumé des réalisations du ministère en 2023-2024 selon son cadre ministériel des résultats approuvé est présenté ci-dessous. Un cadre ministériel des résultats comprend les responsabilités essentielles d'un ministère, les résultats qu'il prévoit d'atteindre et les indicateurs de rendement qui permettent de mesurer les progrès menant vers l'atteinte de ces résultats.

Responsabilité essentielle : Services aux conférences intergouvernementales

Dépenses réelles : 5 741 708,36 \$

Ressources humaines réelles : 27

Résultats ministériels obtenus

- Faciliter la tenue de discussions fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales productives en planifiant et en soutenant des conférences de manière centralisée et professionnelle

- Innovation continue en matière de processus et de prestation de services afin de répondre aux besoins en évolution des clients

Vous trouverez de plus amples renseignements sur les [services aux conférences intergouvernementales](#) dans la section « Résultats : Nos réalisations » du rapport complet sur les résultats ministériels.

Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Sur cette page :

- [Message de l'administratrice générale](#)
- [Résultats : Nos réalisations](#)
 - [Responsabilité essentielle : Services aux conférences intergouvernementales](#)
 - [Services internes](#)
- [Dépenses et ressources humaines](#)
 - [Dépenses](#)
 - [Financement](#)
 - [Faits saillants des états financiers](#)
 - [Ressources humaines](#)
- [Renseignements ministériels](#)
- [Tableaux de renseignements supplémentaires](#)
- [Dépenses fiscales fédérales](#)
- [Définitions](#)

Message de l'administratrice générale

Je suis heureuse de présenter le Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.

Cette année, le Secrétariat a maintenu son excellence en tant que principal fournisseur de Services aux conférences pour les réunions intergouvernementales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres partout au Canada. Nous avons accompli de remarquables progrès quant à l'amélioration de nos services, notamment en amorçant l'élaboration d'une nouvelle politique sur les conférences en collaboration avec les provinces et les territoires. Grâce à la mise à niveau de notre infrastructure de technologie de l'information (TI) et à nos efforts continus pour améliorer notre système de gestion des conférences, nous avons su développer nos capacités de vidéoconférences et répondre aux besoins en matière d'accessibilité, au profit de l'inclusivité et de l'efficacité de nos services.



Ruth Onyancha
Secrétaire

Le Secrétariat a également misé sur sa viabilité à long terme en se servant du premier versement de fonds budgétaires supplémentaires pour renforcer ses contrôles internes et évaluer ses structures de coûts. En outre, nos innovations en matière de TI et de communications ont accru la sécurité et l'accessibilité, à l'appui des objectifs généraux de transparence et d'inclusivité du gouvernement.

Malgré certaines contraintes, comme la hausse des coûts et la complexité des activités d'après-pandémie, le Secrétariat a fait preuve de résilience, ce qui se reflète par une augmentation notable du

nombre de conférences ministérielles et provinciales-territoriales ayant été soutenues. Le taux élevé de satisfaction des participants et des organisateurs de conférences rend bien compte de notre engagement envers l'excellence du service.

Dans l'avenir, le Secrétariat continuera à resserrer les liens avec ses clients des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, à assurer la continuité des services dans un environnement en constante évolution, à optimiser ses outils technologiques et à établir et à maintenir un effectif solide. Grâce à l'innovation constante et à la mobilisation stratégique, nous serons en mesure de soutenir la collaboration intergouvernementale en répondant aux besoins en évolution des intervenants avec lesquels nous travaillons.

Je tiens à remercier toutes les personnes ayant contribué à notre succès cette année.



Ruth Onyancha

Secrétaire, Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Résultats : Nos réalisations

Responsabilité essentielle et services internes

- [Responsabilité essentielle : Services aux conférences intergouvernementales](#)
- [Services internes](#)

Responsabilité essentielle : Services aux conférences intergouvernementales

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Principaux risques](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Priorités pangouvernementales connexes](#)
- [Répertoire des programmes](#)

Description

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes assure la continuité des services de planification et d'archivage et offre du soutien administratif impartial en ce qui a trait aux conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres, et ce, partout au Canada.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles relativement aux Services aux conférences intergouvernementales. Les renseignements sont présentés par résultat ministériel.

Tableau 1 : Cibles et résultats relativement aux Services aux conférences intergouvernementales
Le tableau 1 fournit un résumé des cibles et des résultats réels pour chaque indicateur associé aux résultats liés aux Services aux conférences intergouvernementales.

Faciliter la tenue de discussions fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales productives en planifiant et en soutenant des conférences de manière centralisée et professionnelle

Indicateurs de résultat ministériel	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
Taux de satisfaction des organisateurs de conférences ¹	> 90 %	Mars 2024	2021-2022 : 89,7 % 2022-2023 : 94,1 % 2023-2024 : 95 %
Taux de satisfaction des participants aux conférences ²	> 90 %	Mars 2024	2021-2022 : 94 % 2022-2023 : 95 % 2023-2024 : 93 %

Innovation continue en matière de processus et de prestation de services afin de répondre aux besoins en évolution des clients

Indicateur de résultats ministériels	Cible	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels
La satisfaction des clients à l'égard des technologies et de prestation de services ³	> 75%	Mars 2024	2021-2022 : Non disponible 2022-2023 : Non disponible ⁴ 2023-2024 : 95 %

Des renseignements supplémentaires sur [les résultats détaillés et l'information sur le rendement](#) pour le répertoire des programmes du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes figurent dans l'InfoBase du GC.

Renseignements sur les résultats

La section suivante décrit les résultats obtenus relativement aux Services aux conférences intergouvernementales en 2023-2024, en les comparant aux résultats prévus dans le Plan ministériel du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes pour l'exercice.

¹ Proportion de répondants qui donnent une note de 4 ou de 5 sur 5 à une série de questions d'entrevue.

² Proportion de répondants qui donnent une note de 4 ou de 5 sur 5 à une série de questions de sondage.

³ Proportion de répondants qui donnent une note de 4 ou de 5 sur 5 à une série de questions d'entrevue.

⁴ Nouvel indicateur en 2023-2024 : les résultats des années précédentes ne sont donc pas accessibles.

Faciliter la tenue de discussions fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales productives en planifiant et en soutenant des conférences de manière centralisée et professionnelle. Ce résultat mesure le taux de satisfaction des participants et des organisateurs de conférences qui utilisent les services de planification et de soutien du Secrétariat pour leurs événements. Il montre dans quelle mesure les services fournis par le Secrétariat contribuent au succès des conférences. Selon les résultats prévus dans le Plan ministériel de 2023-2024 du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC), la cible minimale du premier résultat consiste en un taux de satisfaction de 90 % de la part des organisateurs et des participants des conférences. Le SCIC a atteint cette cible en obtenant des taux de satisfaction de 95 % et de 93 %, respectivement. Au cours de l'exercice, le SCIC a dépassé sa cible, grâce à une mobilisation accrue des intervenants et à des solutions novatrices et axées sur les clients.

Résultats obtenus

- Le SCIC a mobilisé les provinces et territoires à un niveau stratégique (par l'intermédiaire de leurs bureaux des affaires intergouvernementales), afin de communiquer de l'information, de recueillir des renseignements et de la rétroaction et d'évaluer l'accueil réservé aux nouvelles idées et initiatives. Cette façon de faire a permis de jeter les bases de la politique sur les conférences du Secrétariat, ayant pour but de fixer des attentes réalistes auxquelles l'organisme sera constamment en mesure de satisfaire ainsi que de prévoir les ressources nécessaires pour assurer en tout temps l'excellence du service.
- Le SCIC est demeuré un carrefour offrant l'accès à des solutions opportunes et novatrices en gestion d'événements, au bénéfice de ses clients. Pour y parvenir, il a notamment amélioré le programme de formation du personnel et s'est efforcé de bâtir un effectif offrant de la stabilité et reposant grandement sur l'expérience, les compétences, les connaissances et les idées novatrices des employés.
- En appui de l'objectif du gouvernement de viser une transparence, une inclusivité, une diversité et une accessibilité accrues, le SCIC a lancé une évaluation exhaustive de son programme qui guidera l'établissement d'une nouvelle structure de gouvernance et assurera la viabilité opérationnelle à long terme. Il a également mené des sondages auprès de la clientèle pour recueillir de l'information sur l'accessibilité des conférences et les obstacles auxquels font face les personnes ayant un handicap.
- Le SCIC a mené un examen exhaustif de ses politiques, de sa stratégie, de son budget et de ses priorités, en mettant l'accent sur l'analyse de la structure de coûts et la collecte de données qui orienteront les priorités, budgets et modèles de prévision des coûts à venir.

Innovation continue en matière de processus et de prestation de services afin de répondre aux besoins en évolution des clients

Ce résultat mesure le taux de satisfaction des clients à l'égard des solutions novatrices du Secrétariat et indique si les solutions adoptées augmentent l'efficacité et l'efficience des services offerts aux clients. De plus, les taux de satisfaction aident la direction à prendre des décisions au moment d'examiner et d'améliorer l'offre de services. Selon les résultats prévus dans le Plan ministériel de 2023-2024 du Secrétariat, la cible minimale pour le deuxième résultat est un taux de satisfaction des clients de 75 % à l'égard des principales innovations en matière de technologie et de prestation de services. Au cours de l'exercice, le SCIC a dépassé sa cible (taux de satisfaction de 95 %), grâce à l'amélioration considérable

de ses systèmes de TI, dont la modernisation du matériel, la mise à niveau des logiciels et l'amélioration de l'infrastructure réseau, ainsi qu'à l'adaptation proactive de son modèle de service.

Résultats obtenus

- Le SCIC a su maintenir sa réputation à titre de fournisseur de services de choix pour les réunions intergouvernementales de haut niveau, en adaptant son modèle de service aux nouveaux besoins associés au mode virtuel tout en améliorant l'efficacité des conférences hybrides. Les sondages menés auprès de la clientèle sont demeurés une importante source d'information pour cerner les améliorations qui s'imposent et mesurer la réussite du SCIC dans l'atteinte de l'objectif général consistant à offrir des services d'excellente qualité et à répondre aux besoins.
- Le SCIC s'est penché sur l'utilisation de ses archives et cherche actuellement des moyens d'offrir à ses clients un accès sûr et efficace aux archives sur un portail Web. Il vise à transformer sa gestion des documents de conférences intergouvernementales, en recourant à une solution axée sur la gestion sécurisée du stockage, de la recherche et de l'élimination des archives.
- Le SCIC a remplacé son infrastructure et mis à jour le matériel et les systèmes de TI afin d'accroître ses capacités de vidéoconférences, d'un point de vue technique, financier et logistique. D'autres progrès ont été marqués quant à la mise à niveau du système interne de gestion des conférences (*Conference Management System*) en vue d'éliminer certains obstacles en matière d'accessibilité et d'améliorer les fonctions destinées aux clients.
- Les membres de la haute direction ont participé à des conférences en personne afin, d'une part, de tisser des liens avec les clients et de mieux comprendre leurs besoins et, d'autre part, d'évaluer la prestation du programme du Secrétariat et la façon dont les ressources pourraient être réaffectées pour favoriser un processus optimal et des gains d'efficacité dans la prestation de services.

Principaux risques

En 2023-2024, le Secrétariat a poursuivi ses efforts en vue d'atténuer le risque que l'organisation ne puisse pas conserver un effectif adéquat ayant les compétences nécessaires en raison d'un important roulement de personnel (retraites et autres départs, rotation des détachements provinciaux et territoriaux, dotation en période de pointe). Ainsi, il a mis en œuvre son plan de relève afin de maintenir un soutien d'appoint et de prévoir les retraites et autres départs associés à des postes clés à court et à moyen terme. Il a également poursuivi la mise en œuvre de ses stratégies de dotation, en offrant de multiples possibilités de perfectionnement professionnel, en créant des bassins de recrutement et en utilisant des mécanismes d'emploi à court terme pour recruter rapidement. De plus, le SCIC a mis l'accent sur la rotation des employés au profit d'un effectif polyvalent et souple.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 2 : Aperçu des ressources requises pour les Services aux conférences intergouvernementales
Le tableau 2 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	4 263 834 \$	5 741 708 \$
Équivalents temps plein	25	27

Des [renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et les [ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Priorités pangouvernementales connexes

Analyse comparative entre les sexes Plus

Le Secrétariat est absolument déterminé à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion au sein de son organisation ainsi qu'à sensibiliser ses employés et à leur fournir des possibilités d'apprentissage. De plus, le SCIC a mis en œuvre son plan sur l'accessibilité 2023-2025 afin d'offrir un environnement de travail accessible où des mesures d'adaptation sont offertes aux employés qui font face à des obstacles. Il fait un suivi périodique de son profil d'équité en matière d'emploi pour s'assurer que celui-ci s'aligne sur les objectifs de représentation des groupes désignés au titre de l'équité en matière d'emploi.

Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies

Le Secrétariat a pris des mesures de lutte contre les changements climatiques et leurs effets, afin de contribuer à l'atteinte de l'Objectif de développement durable n° 13 et, plus précisément, aux cibles 13.2 et 13.3, soit : « Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales » et « Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide ». Pour atteindre ces cibles, le SCIC a réduit les émissions liées aux voyages grâce à la mise en place de services d'interprétation à distance pour les conférences hybrides ou en personne, et en appuyant l'Initiative d'achats écologiques du gouvernement du Canada.

Plus de renseignements sur l'apport du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes au plan de mise en œuvre fédéral du Canada pour le Programme à l'horizon 2030 et à la Stratégie fédérale de développement durable se trouvent dans notre page sur la [Stratégie ministérielle de développement durable](#).

Innovation

Si les gouvernements continuent à considérer le Secrétariat comme étant le fournisseur de services de choix pour les conférences intergouvernementales de haut niveau, c'est en grande partie parce que l'organisme innove sans relâche afin d'améliorer ses processus et ses services pour répondre aux besoins en évolution de ses clients. Comme le SCIC est appelé à adopter diverses solutions novatrices (sur les plans technique et administratif) pour appuyer un nombre considérable de vidéoconférences et répondre à la demande croissante visant les réunions hybrides, il doit constamment évaluer et tester de nouveaux outils, technologies et processus, puis mettre en œuvre les solutions retenues.

Processus relatif aux communiqués de presse

Dans le cadre de nos efforts continus pour améliorer l'efficacité et l'accessibilité de nos communications, nous avons récemment modifié notre processus relatif aux communiqués de presse afin d'accélérer la diffusion de l'information et d'améliorer l'accessibilité en format HTML. Cette innovation découle d'une série de décisions fondées sur des données probantes, de mises à l'essai rigoureuses et de précieuses leçons tirées.

- Décisions fondées sur des données probantes : La décision de revoir le processus relatif aux communiqués de presse se fonde sur plusieurs éléments de preuve.
 - Rétroaction des utilisateurs : Le public et les intervenants nous ont mentionné à maintes reprises que le délai de publication des communiqués de presse était trop long et ont signalé des problèmes d’accessibilité en format HTML.
 - Paramètres de rendement : Une analyse interne a révélé que le processus actuel entraînait des décalages importants, les communiqués de presse étant souvent affichés plusieurs heures après leur approbation initiale.
 - Audit de l’accessibilité : Des audits externes de l’accessibilité ont montré que notre utilisation du format HTML ne respectait pas totalement les normes actuelles en matière d’accessibilité, au détriment des utilisateurs ayant un handicap.
- Essais et mise en œuvre : Afin d’assurer l’efficacité du nouveau processus, nous avons réalisé des essais approfondis dans des conditions réelles.
 - Phase pilote : Le nouveau processus a d’abord été mis à l’essai au moyen d’un sous-ensemble de communiqués de presse, pendant trois mois. La phase pilote nous a permis de surveiller étroitement les paramètres de rendement et d’obtenir de la rétroaction en temps réel.
 - Mise en œuvre à part entière : Vu le succès de la phase pilote, le nouveau processus a été appliqué à tous les communiqués de presse.
- Résultats
 - Rapidité : Les communiqués de presse sont désormais affichés dans les 30 minutes suivant leur approbation, au profit d’une communication en temps utile.
 - Accessibilité : Le format HTML de nos communiqués de presse satisfait aux Règles pour l’accessibilité des contenus Web (WCAG 2.1). Les communiqués de presse sont donc accessibles à un plus vaste public, y compris aux utilisateurs de lecteurs d’écran et d’autres technologies d’aide.
- Leçons apprises : Nous avons tiré de précieuses leçons de ce projet.
 - Mobilisation des intervenants : Il est essentiel de communiquer régulièrement avec les intervenants, y compris les gestionnaires de conférences et l’équipe de la TI, afin de cerner les problèmes et les aspects à améliorer.
 - Essais itératifs : La réalisation d’une phase pilote nous a permis de rajuster graduellement le processus et de le perfectionner avant sa mise en œuvre à grande échelle.
 - Amélioration continue : L’accessibilité est un engagement permanent. La réalisation d’audits périodiques et la rétroaction des utilisateurs sont essentielles pour s’assurer de respecter les normes et de les dépasser.

Répertoire des programmes

Les Services aux conférences intergouvernementales sont appuyés par le programme suivant :

- Services aux conférences

Des renseignements supplémentaires sur le répertoire des programmes pour les Services aux conférences intergouvernementales se trouvent sur la page [Résultats dans l’InfoBase du GC](#).

Services internes

Dans la présente section

- [Description](#)
- [Progrès à l'égard des résultats](#)
- [Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus](#)
- [Marchés attribués à des entreprises autochtones](#)

Description

Les services internes sont les services fournis au sein d'un ministère afin qu'il puisse respecter ses obligations intégrées et exécuter ses programmes. Les dix catégories de services internes sont les suivantes :

- services de gestion et de surveillance;
- services de communication;
- services juridiques;
- services de gestion des ressources humaines;
- services de gestion des finances;
- services de gestion de l'information;
- services des technologies de l'information;
- services de gestion des biens immobiliers;
- services de gestion du matériel;
- services de gestion des acquisitions.

Progrès à l'égard des résultats

Cette section présente les mesures prises par le ministère pour atteindre les résultats et les cibles en ce qui a trait aux services internes.

Le programme des services internes vise à aider l'organisme à exécuter son mandat grâce à une gestion saine et prudente des biens, des ressources humaines et financières et des services de technologie de l'information. Le Secrétariat se veut une organisation souple dont les processus simplifiés sont continuellement revus et améliorés afin de respecter les politiques en place. Dans ce contexte, le SCIC a récemment revu son instrument de délégation des pouvoirs de signer des documents financiers et de subdélégation des pouvoirs en matière de ressources humaines.

Au cours de l'exercice 2023-2024, le Secrétariat a reçu et utilisé le premier versement de fonds budgétaires supplémentaires. Il a continué à améliorer ses contrôles internes relatifs aux voyages, aux cartes d'achat et aux fonctions d'approvisionnement, tout en évaluant sa structure de coûts et en recueillant des données sur les conférences afin d'orienter les propositions budgétaires à venir et de prévoir des ressources pour les conférences des prochaines années. En outre, le Secrétariat s'est engagé à évaluer la viabilité opérationnelle à long terme de son programme et à établir une nouvelle structure de gouvernance favorisant sa réussite de longue durée. Il est déterminé à appuyer l'ouverture et la transparence au sein du gouvernement. En 2023-2024, le SCIC a évalué ses contrôles internes en matière de passation de marchés et de créditeurs à la fin de l'exercice et les a maintenus et améliorés

afin d'assurer le respect des politiques, directives et orientations du Conseil du Trésor. Le Secrétariat se conforme à l'esprit de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, qui devrait entrer en vigueur en 2024-2025, et tient compte de la performance environnementale dans son processus décisionnel en matière d'approvisionnement.

En ce qui concerne les technologies de l'information, le Secrétariat a continué à actualiser son équipement d'extrémité dans le but de mieux servir ses employés et ses clients externes. Compte tenu des risques associés à une infrastructure vieillissante, l'équipe des Services de l'information a amorcé un vaste processus de révision et de remplacement du matériel et des systèmes de technologie de l'information. Une telle initiative a été entreprise pour assurer une efficacité inégalée des opérations, une protection accrue des données de nature délicate et une fiabilité supérieure assurant la prestation ininterrompue des services. En ayant recours à du matériel et des logiciels de pointe, le Secrétariat souhaite créer un environnement de TI robuste et durable qui répond aux besoins en évolution de ses utilisateurs, tout en respectant les normes les plus élevées de rendement et sécurité.

De plus, le Secrétariat a favorisé les possibilités d'apprentissage à l'appui d'un milieu de travail sain, de la santé mentale et du mieux-être ainsi que d'une culture d'amélioration et d'innovation constantes. Il a mis particulièrement l'accent sur la création d'un effectif compétent, grâce au recrutement stratégique et à la mise en œuvre de nouveaux programmes de formation obligatoire adaptés au rôle et au poste de chaque employé de l'organisme. Enfin, il a exploré de nouvelles stratégies de dotation inclusives et novatrices misant sur les personnes compétentes, talentueuses, très performantes et ayant à cœur le service à la clientèle qui adoptent de nouvelles méthodes de travail et ont recours à de nouvelles technologies pour répondre aux besoins en évolution des clients. Le SCIC est déterminé à établir et à maintenir un effectif mobilisé et diversifié en consacrant temps et efforts à l'instauration de pratiques inclusives en matière de ressources humaines et à l'élimination des principaux obstacles cernés dans le Plan sur l'accessibilité de 2023-2025.

Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus

Tableau 3 : Ressources nécessaires pour obtenir les résultats prévus en ce qui a trait aux services internes pour l'exercice

Le tableau 3 fournit un résumé des dépenses prévues et réelles et des équivalents temps plein requis pour obtenir ces résultats.

Ressources	Prévues	Réelles
Dépenses	1 827 357 \$	2 180 959 \$
Équivalents temps plein	7	8

[Des renseignements exhaustifs sur les ressources financières](#) et [les ressources humaines](#) en ce qui concerne le répertoire des programmes du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes se trouvent dans l'InfoBase du GC.

Marchés attribués à des entreprises autochtones

Chaque année, les ministères du gouvernement du Canada doivent respecter la cible de 5 % de la valeur totale des marchés en ce qui concerne l'attribution de marchés à des entreprises autochtones. Cet engagement doit être entièrement mis en œuvre d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

Le Secrétariat est une organisation de la phase 3, qui vise à atteindre l'objectif minimal de 5 % d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

Pour ce faire, le Secrétariat compte recourir aux marchés de services professionnels et se procurer de l'équipement de TI par l'intermédiaire du portail de Services partagés. Au cours de l'exercice 2023-2024, le SCIC a dépassé son objectif en attribuant 13,09 % (ou 327 102,25 \$) de ses dépenses totales à des entreprises autochtones.

En outre, le SCIC veillera à ce que l'ensemble du personnel ayant un pouvoir de passation de marchés suive la formation obligatoire liée aux peuples autochtones d'ici la fin de l'exercice 2024-2025.

Enfin, le Secrétariat a créé un comité d'examen des acquisitions. Ce comité de régie interne est chargé de faire l'examen critique des marchés à risque élevé et de formuler des recommandations visant à ce que les activités de passation de marchés soient menées dans le respect des politiques sur l'approvisionnement et les marchés, dont les marchés attribués à des entreprises autochtones.

Dépenses et ressources humaines

Dans la présente section

- [Dépenses](#)
- [Financement](#)
- [Faits saillants des états financiers](#)
- [Ressources humaines](#)

Dépenses

Cette section présente un aperçu des dépenses prévues et réelles du ministère de 2021-2022 à 2026-2027.

Sommaire du rendement budgétaire

Tableau 4 : Dépenses réelles de trois exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau 4 indique la somme d'argent dépensée par le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes au cours des trois derniers exercices pour s'acquitter de sa responsabilité essentielle et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilité essentielle et services internes	Budget principal des dépenses 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2023-2024	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
Services aux conférences intergouvernementales	4 263 834	5 790 179	<ul style="list-style-type: none"> • 2021-2022: 3 252 061 • 2022-2023: 4 759 875 • 2023-2024: 5 741 708
Services internes	1 827 357	2 397 128	<ul style="list-style-type: none"> • 2021-2022: 1 641 714 • 2022-2023: 1 539 943 • 2023-2024: 2 180 959
Total	6 091 191	8 187 307	<ul style="list-style-type: none"> • 2021-2022: 4 893 775 • 2022-2023: 6 299 818

Responsabilité essentielle et services internes	Budget principal des dépenses 2023-2024	Autorisations totales pouvant être utilisées pour 2023-2024	Dépenses réelles de trois exercices (autorisations utilisées)
			• 2023-2024: 7 922 667

Analyse des dépenses des trois derniers exercices

La hausse des dépenses prévues pour 2024-2025 est essentiellement due à l'attribution d'un financement additionnel temporaire, de l'ordre de 1,7 million de dollars, dans le Budget de 2023. Le financement, qui s'étend jusqu'en 2025-2026, est principalement destiné aux Services aux conférences intergouvernementales. Cela dit, les dépenses prévues pour les services internes ont également augmenté, étant donné le besoin de soutenir la croissance du programme et les frais connexes.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Tableau 5 : Dépenses prévues au cours des trois prochains exercices pour la responsabilité essentielle et les services internes (en dollars)

Le tableau 5 indique la somme d'argent que le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes prévoit de dépenser au cours des trois prochains exercices pour s'acquitter de sa responsabilité essentielle et assurer la prestation de ses services internes.

Responsabilité essentielle et services internes	Dépenses prévues 2024-2025	Dépenses prévues 2025-2026	Dépenses prévues 2026-2027
Services aux conférences intergouvernementales	5 869 907	5 882 424	4 745 234
Services internes	1 956 636	1 960 808	1 581 745
Total	7 826 543	7 826 543	6 326 979

Analyse des dépenses des trois prochains exercices

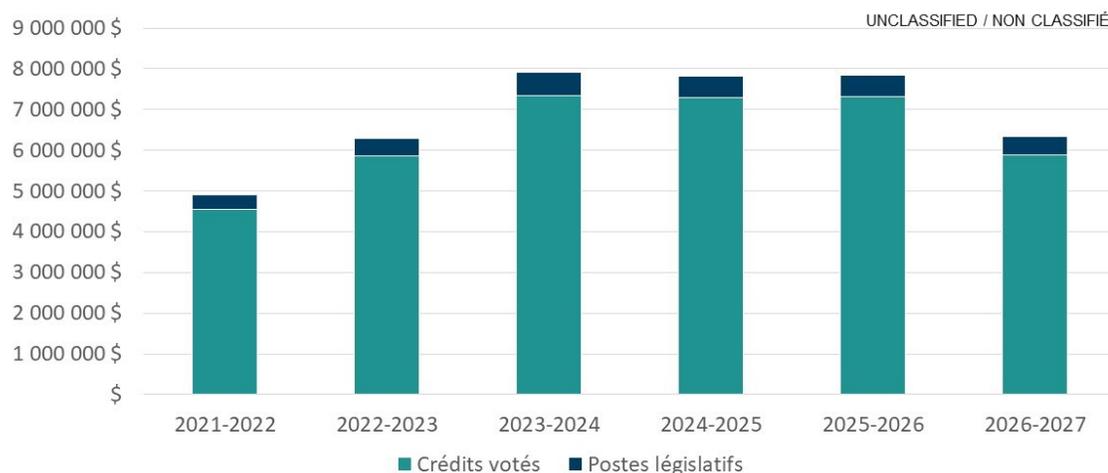
La baisse des dépenses prévues pour 2026-2027 découle surtout de l'attribution d'un financement additionnel temporaire, de l'ordre de 1,7 million de dollars, dans le Budget de 2023. Le financement, qui s'étend jusqu'en 2025-2026, est principalement destiné aux Services aux conférences intergouvernementales. La réduction du programme entraînera une baisse des dépenses prévues pour les services internes, puisqu'il y aura moins de besoins de soutien et de frais connexes.

Des renseignements financiers plus détaillés des exercices précédents se trouvent dans la [section Finances de l'InfoBase du GC](#).

Financement

Cette section présente un aperçu du financement voté et législatif du ministère par rapport à sa responsabilité essentielle et à ses services internes. Pour en savoir plus sur les autorisations de financement, consulter les [budgets et dépenses du gouvernement du Canada](#).

Graphique 1 : Financement approuvé (législatif et voté) pour une période de six exercices
Le graphique 1 résume le financement voté et législatif du ministère pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.



Exercice	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027
Postes législatifs	355 275 \$	429 073 \$	576 017 \$	531 123 \$	533 147 \$	444 420 \$
Crédits votés	4 538 500 \$	5 870 745 \$	7 346 651 \$	7 295 419 \$	7 310 085 \$	5 882 558 \$
Total	4 893 775 \$	6 299 818 \$	7 922 668 \$	7 826 542 \$	7 843 232 \$	6 326 978 \$

Version texte du graphique 1

Exercice financier	Total	Crédits votés	Postes législatifs
2021-2022	4 893 775 \$	4 538 500 \$	355 275 \$
2022-2023	6 299 818 \$	5 870 745 \$	429 073 \$
2023-2024	7 922 668 \$	7 346 651 \$	576 017 \$
2024-2025	7 826 542 \$	7 295 419 \$	531 123 \$
2025-2026	7 843 232 \$	7 310 085 \$	533 147 \$
2026-2027	6 326 978 \$	5 882 558 \$	444 420 \$

Analyse du financement législatif et voté pour une période de six exercices

La hausse des autorisations du SCIC en 2023-2024 est principalement due à l'attribution d'un financement additionnel temporaire, de l'ordre de 1,7 million de dollars, dans le Budget de 2023. Ce financement de trois ans s'étendra jusqu'en 2025-2026.

Pour en savoir plus sur les dépenses votées et législatives du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, consulter les [Comptes publics du Canada](#).

Faits saillants des états financiers

Les [états financiers \(non audités\) du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes pour l'exercice terminé le 31 mars 2024](#) sont publiés sur son site Web.

Tableaux 6 et 7 : État condensé des résultats (non audité) terminé le 31 mars 2024 (en dollars)
Le tableau 6 résume les charges et les revenus pour 2023-2024 qui affectent le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats prévus 2023-2024	Différence (réels moins prévus)
Total des charges	8 364 014	6 734 697	1 629 317
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	8 364 014	6 734 697	1 629 317

Les renseignements sur les résultats prévus pour 2023-2024 proviennent de l'[état des résultats prospectifs 2023-2024](#) du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes.

Le tableau 7 résume les charges et les revenus réels affectant le coût de fonctionnement avant le financement du gouvernement et les transferts.

Renseignements financiers	Résultats réels 2023-2024	Résultats réels de 2022-2023	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total des charges	8 364 014	6 703 330	1 660 684
Total des revenus	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	8 364 014	6 703 330	1 660 684

L'écart entre les résultats prévus et les résultats réels s'explique par l'augmentation des salaires et avantages sociaux et des dépenses non salariales liées à l'expansion des conférences intergouvernementales de haut niveau (y compris les vidéoconférences et les conférences en personne). Les dépenses totales se sont élevées à environ 8,4 millions de dollars, soit environ 1,7 million de dollars de plus que l'année précédente, notamment en raison d'une hausse de 1,2 million de dollars en salaires et avantages sociaux, de 318 000 \$ en services professionnels et spéciaux et de 78 000 \$ en services publics, fournitures et approvisionnements.

Tableau 8 : État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2024 (en dollars)
Le tableau 8 fournit un résumé des passifs (ce qu'il doit) et des actifs (ce qu'il possède) du ministère, qui aident à déterminer la capacité de celui-ci à mettre en œuvre des programmes et des services.

Renseignements financiers	Exercice en cours (2023-2024)	Exercice précédent (2022-2023)	Différence (2023-2024 moins 2022-2023)
Total du passif net	1 220 960	994 143	226 817
Total des actifs financiers nets	1 014 082	1 901 785	(887 703)
Dette nette du ministère	206 878	(907 642)	(700 764)
Total des actifs non financiers	510 621	147 953	362 668
Situation financière nette du ministère	303 743	1 055 595	(751 852)

Le total du passif était d'environ 1 221 000 \$, en hausse d'environ 227 000 \$ (23 %) par rapport à l'exercice précédent. Les comptes créditeurs et les charges à payer représentaient 69 % de ce montant, et les indemnités de vacances et de congés compensatoires comptaient pour 24 %. Dans l'ensemble, cela s'explique surtout par la hausse de 99 000 \$ des comptes créditeurs et des charges à payer et de 71 000 \$ des indemnités de vacances et de congés compensatoires.

Le total des actifs financiers nets était d'environ 1 014 000 \$ au 31 mars 2024, en baisse de 888 000 \$ (47 %) par rapport à l'exercice précédent. Dans l'ensemble, cela s'explique surtout par la diminution des créances à payer par des parties externes.

Le total des actifs non financiers était d'environ 511 000 \$ au 31 mars 2024, une hausse de quelque 363 000 \$ par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'immobilisations corporelles.

Ressources humaines

Cette section présente un aperçu des ressources humaines réelles et prévues du ministère pour la période de 2021-2022 à 2026-2027.

Tableau 9 : Ressources humaines réelles pour la responsabilité essentielle et les services internes
Le tableau 9 fournit un résumé des ressources humaines, en équivalents temps plein, lesquels sont associés à la responsabilité essentielle et aux services internes du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes pour les trois derniers exercices.

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein réels en 2021-2022	Équivalents temps plein réels en 2022-2023	Équivalents temps plein réels en 2023-2024
Services aux conférences intergouvernementales	20	22	27
Services internes	8	8	8

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein réels en 2021-2022	Équivalents temps plein réels en 2022-2023	Équivalents temps plein réels en 2023-2024
Total	28	30	35

Analyse des ressources humaines pour les trois derniers exercices

Le nombre d'équivalents temps plein réels en 2023-2024 a augmenté par rapport aux exercices précédents, grâce à l'ajout de 8 postes au moyen du financement additionnel temporaire attribué dans le Budget de 2023. Cependant, en raison de difficultés de dotation et du roulement du personnel, le total réel des équivalents temps plein en 2023-2024 est de 35, ce qui est en deçà des 40 équivalents temps plein prévus au budget.

Tableau 10 : Sommaire de la planification des ressources humaines pour la responsabilité essentielle et les services internes

Le tableau 10 présente des renseignements sur les ressources humaines, en équivalents temps plein réels, pour la responsabilité essentielle et les services internes du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes au cours des trois prochains exercices. Les ressources humaines pour l'exercice en cours sont prévues en fonction des données de l'exercice à ce jour.

Responsabilité essentielle et services internes	Équivalents temps plein prévus en 2024-2025	Équivalents temps plein prévus en 2025-2026	Équivalents temps plein prévus en 2026-2027
Services aux conférences intergouvernementales	30	30	25
Services internes	10	10	7
Total	40	40	32

Analyse des ressources humaines pour les trois prochains exercices

Les équivalents temps plein prévus pour 2024-2025 et 2025-2026 comprennent 8 nouveaux postes s'appuyant sur le financement additionnel temporaire annoncé dans le Budget de 2023. Ce financement et les équivalents temps plein qui s'y rapportent seront maintenus jusqu'à la fin de l'exercice 2025-2026, ce qui explique la diminution de 8 équivalents temps plein dans les prévisions de 2026-2027 (pour un total de 32).

Renseignements ministériels

Profil du ministère

Ministre de tutelle : L'honorable Dominic LeBlanc

Administratrice générale : Ruth J. Onyancha

Portefeuille ministériel : Sécurité publique, Institutions démocratiques et Affaires intergouvernementales

Instrument habilitant : Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes a été créé dans le cadre d'un accord conclu lors de la Conférence des premiers ministres de mai 1973 et a été désigné comme un ministère du gouvernement fédéral par [un décret](#) daté du 29 novembre 1973.

Année de constitution ou de création : 1973

Coordonnées du ministère

Adresse postale : C.P. 488, succursale A, Ottawa (Ontario) K1N 8V5

Numéro de téléphone : 613-995-2341

Numéro de télécopieur : 613-996-6091

Adresse courriel : Info@scics.ca

Site Web : <https://www.scics.ca/>

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires ci-dessous sont accessibles sur le site Web du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes :

- [Analyse comparative entre les sexes Plus](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)
- [Programme de développement durable à l'horizon 2030 et Objectifs de développement durable des Nations Unies](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au système fiscal pour atteindre des objectifs de politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'imposition, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport fournit aussi des renseignements détaillés sur les dépenses fiscales, dont des descriptions, des objectifs, des données historiques et des renvois aux programmes de dépenses fédérales connexes ainsi qu'aux évaluations et aux résultats de l'ACS Plus liés aux dépenses fiscales.

Définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) (*gender-based analysis plus [GBA Plus]*)

Outil analytique servant à soutenir l'élaboration de politiques, de programmes et d'autres initiatives et à évaluer les répercussions des politiques, des programmes et des initiatives sur divers ensembles de femmes, d'hommes et de personnes de diverses identités de genre. L'ACS Plus est un processus permettant de comprendre qui est touché par l'occasion ou l'enjeu évalué par l'initiative, d'établir comment l'initiative pourrait être adaptée pour répondre aux divers besoins des personnes les plus touchées ainsi que de déterminer et de réduire tout obstacle à l'accès ou au bénéfice de l'initiative. L'ACS Plus est une analyse intersectionnelle qui va au-delà des différences biologiques (sexe) et socioculturelles (genre) pour tenir compte d'autres facteurs, comme l'âge, les handicaps, l'éducation, l'ethnicité, la situation économique, la géographie (y compris la ruralité), la langue, la race, la religion et l'orientation sexuelle.

Cadre ministériel des résultats (*departmental results framework*)

Cadre qui établit un lien entre les responsabilités essentielles et les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel d'un ministère.

cible (*target*)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'un ministère, un programme ou une initiative prévoit d'atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (*appropriation*)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (*budgetary expenditures*)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des ministères ou à des particuliers; paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (*statutory expenditures*)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (*non-budgetary expenditures*)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, d'investissements et d'avances qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (*planned spending*)

En ce qui a trait au Plan ministériel et au Rapport sur les résultats ministériels, montants présentés dans le Budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (*voted expenditures*)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

entreprise autochtone (*indigenous business*)

Organisation qui, aux fins de l'Annexe E – Procédures obligatoires pour les marchés attribués aux entreprises autochtones de la Directive sur la gestion de l'approvisionnement ainsi que de l'engagement du gouvernement du Canada d'attribuer obligatoirement au moins 5 % de la valeur totale des marchés à

des entreprises autochtones, correspond à la définition et aux exigences définies dans le [Répertoire des entreprises autochtones](#).

équivalent temps plein (*full-time equivalent*)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Pour un poste donné, le nombre d'équivalents temps plein représente le rapport entre le nombre d'heures travaillées par une personne, divisé par le nombre d'heures normales prévues dans sa convention collective.

indicateur de rendement (*performance indicator*)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (*departmental result indicator*)

Mesure quantitative des progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (*horizontal initiative*)

Initiative dans le cadre de laquelle deux ministères fédéraux ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (*plan*)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment un ministère entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (*Departmental Plan*)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont habituellement présentés au Parlement au printemps.

priorité ministérielle (*departmental priority*)

Plan ou projet sur lequel un ministère a choisi de concentrer ses efforts et dont il rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être réalisé en premier pour obtenir les résultats ministériels attendus.

priorités pangouvernementales (*government-wide priorities*)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2023-2024, thèmes généraux qui donnent un aperçu du programme du gouvernement dans le [discours du Trône du 23 novembre 2021](#) : bâtir un présent et un avenir plus sains, faire croître la croissance d'une économie plus résiliente, mener une action climatique audacieuse, travailler plus fort pour rendre les collectivités sécuritaires, défendre la diversité et l'inclusion, avancer plus rapidement sur la voie de la réconciliation et lutter pour un monde plus sûr, plus juste et plus équitable.

programme (*program*)

Services et activités, pris séparément ou en groupe, ou une combinaison des deux, qui sont gérés ensemble au sein du ministère et qui portent sur un ensemble déterminé d'extrants, de résultats ou de niveaux de service.

Rapport sur les résultats ministériels (*Departmental Results Report*)

Rapport qui présente les réalisations réelles d'un ministère par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (*performance*)

Utilisation qu'un ministère a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que le ministère souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

répertoire des programmes (*program Inventory*)

Compilation de l'ensemble des programmes du ministère et description de la manière dont les ressources sont organisées pour contribuer aux responsabilités essentielles et aux résultats du ministère.

responsabilité essentielle (*core responsibility*)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (*result*)

Conséquence attribuable en partie à un ministère, une politique, un programme ou une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'un ministère, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence du ministère.

résultat ministériel (*departmental result*)

Conséquence ou résultat qu'un ministère cherche à atteindre. Un résultat ministériel échappe généralement au contrôle direct des ministères, mais il devrait être influencé par les résultats des programmes.